

16^{ème} Assemblée Générale du 4 novembre 2009

Procès verbal

ORDRE DU JOUR

1. Salutation de la présidente.
2. Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 9 octobre 2008.
3. Rapport d'activité du jardin d'enfants.
4. Rapport d'activité du comité.
5. Présentation des comptes 2008-2009.
6. Rapport des vérificateurs et acceptation des comptes 2008-2009.
7. Soumission du budget 2009-2010.
8. Election et réélection des membres du Comité et d'éventuels suppléants.
9. Election des vérificateurs des comptes.
10. Propositions diverses.

1. SALUTATIONS DE LA PRESIDENTE

Valérie Kunz, présidente, ouvre officiellement la séance de la 16^{ème} assemblée générale de l'association du jardin d'enfants « les P'tits Loups » à 20h20.

La présidente souhaite une très cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie chaleureusement de leur présence à cette assemblée générale. Elle excuse notre secrétaire, Sandra Prod'hom, qui n'a pas pu être présente ce soir ainsi que les représentants des différentes communes qui n'ont également pas pu venir.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 OCTOBRE 2008

En accord avec les membres de l'assemblée présents ce soir là, nous ne procédons pas à une lecture du PV de notre dernière assemblée générale. Personne n'a de questions. La présidente demande d'adopter le procès verbal de 2008.

Le procès verbal de l'assemblée générale 2008 de l'association du jardin d'enfants « Les P'tits Loups » est adopté à l'unanimité

3. RAPPORT D'ACTIVITE DU JARDIN D'ENFANTS

Isabelle Suter, l'éducatrice -responsable, présente le rapport annuel du jardin d'enfants. Il est reporté ci-dessous dans son intégralité.

Compte-rendu de la vie du jardin d'enfants année 2008-2009 et intro 2009-2010

Je ne vais pas trop prolonger sur l'année scolaire écoulée, puisqu'un compte-rendu avait déjà été fait lors de la fête de fin d'année des P'tits Loups en juin.

Dans les grandes lignes, 2008-2009 a débuté sur les chapeaux de roues, avec des demi-journées pratiquement complètes dès le mois de septembre.

Le thème de la ferme et de ses animaux a été notre fil rouge tout au long de l'année et la course d'école a également été choisie selon ce thème puisque nous avons rompu la tradition du zoo pour nous rendre à la ferme pédagogique de M. et Mme Emery à Ferlens. Course qui s'est magnifiquement déroulée, avec des enfants qui ont bien marché sur presque trois km tout de même, sans râler, qui ont pu nourrir les animaux, jouer parmi eux en toute sécurité, lors de deux journées ensoleillées et chaudes. Nous souhaiterions à l'avenir mettre notre course d'école en relation avec le thème de l'année. Il va falloir négocier un peu cette année, puisque le thème est « les moyens de transports » et que le budget risque d'être un peu serré, suivant les prix que vont nous accorder les différentes entreprises de transports.

Le Noël 2008 des P'tits Loups au refuge de Ferlens restera aussi mémorable, du fait de la quantité de neige qu'il est tombé dans l'après-midi et qui malheureusement a bloqué plusieurs familles chez elles et qui n'ont pu nous rejoindre, les routes n'ayant pas été partout dégagées à temps. Le parage des véhicules ayant posé passablement de problème, vu les conditions météo, nous avons décidé de changer de refuge pour notre prochain Noël, car le refuge des 4 Croisées permet de stationner plus facilement sans gêner ceux qui voudraient partir plus tôt. Par contre la route d'accès ne sera pas dégagée non plus en cas de fortes chutes de neige.

C'est également avec beaucoup de plaisir que nous avons accueillis vos enfants pour cette nouvelle année scolaire, déjà bien entamée, sur le thème des transports et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Les débuts sont chaque année un peu plus faciles, avec peu de larmes et des adaptations fort rapides. Est-ce la nouvelle génération ou l'expérience?

Le jardin d'enfants est actuellement complet avec des listes d'attente sur 4 matins et 2 après-midis.

Vous avez reçu dernièrement le mémo pour les prochaines dates à retenir. En plus des journées « Portes ouvertes », nous sommes bien entendu à votre disposition pour des entretiens individuels concernant votre enfant. N'hésitez pas à nous demander un rendez-vous si besoin. Pour la saison d'hiver qui s'annonce, si le temps le permet, que la neige est poudreuse, il se peut que nous sortions. C'est surtout le cas lors des premières chutes de neige qui enchantent les enfants. Merci de penser à leur mettre des bottes et des combis, ainsi que des gants et bonnets. Rassurez-vous, nous n'allons pas sortir par moins 10° ou dans la neige mouillée et nous n'allons pas rester dehors durant 2 heures. Pour l'intérieur, si vous les amenez en combi, ils peuvent tout à fait jouer en collant et pull, les locaux sont bien chauffés.

Concernant la grippe H1N1, nous avons reçu comme consigne du canton, d'accepter, comme toujours les enfants enrhumés ou qui toussent pour autant qu'ils n'aient pas de température et ne soient pas dans un état qui ne leur permet pas d'apprécier leur journée au jardin d'enfants. Nous n'avons en principe pas d'enfant « à risque » cette année.

Concernant les horaires, nous voudrions encore une fois insister sur le fait que le jardin d'enfants ferme à 11h45 et à 16h45 et que ce n'est pas l'heure à laquelle vous arrivez pour rechercher votre enfant, surtout en hiver lorsque l'habillement prend du temps. Nous vous serions reconnaissantes de respecter ses horaires ou de nous avertir par téléphone de votre retard en cas d'imprévu (voiture en panne, embouteillage, rdv de médecin qui s'est prolongé, etc.).

Durant les vacances scolaires, les enfants ont la possibilité de prendre les cochons d'Inde en vacances. Si vous êtes intéressés, merci de nous le dire. Trop tard pour les vacances de Noël, ils ont déjà réservé leur séjour chez Chloé.

Je voudrais terminer ce discours en remerciant très chaleureusement le comité sortant qui a eu fort à faire, l'an passé, avec le projet de réseau et les multiples rencontres qui en ont découlé.

C'est pourquoi, Catherine et moi souhaiterions leur remettre un petit cadeau, qui leur permettra

de se réunir une fois encore, mais dans des conditions un peu plus récréatives. Merci encore pour tout ce travail effectué bénévolement.

Et maintenant nous vous invitons à prolonger la soirée en partageant le verre de l'amitié et en dégustant un petit « en cas » que nous ont préparé Monsieur Bovet ainsi que les enfants du mercredi matin pour les feuilletés.

Merci de votre présence et bon retour chez vous.

Isabelle Suter

4 : RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE

La présidente présente le rapport d'activité 2008-2009 du comité. Il est reporté ici dans sa totalité.

La création de la FAJE et la mise en place du réseau APERO nous ont passablement occupés cette dernière année.

APERO a la difficile tâche de créer de nouvelles places d'accueil de jour pour les enfants de la région d'Oron. Ceci passe par exemple par l'intégration dans le réseau de structures déjà existantes. Le réseau APERO et la commune de Servion souhaitaient l'adhésion du jardin d'enfants au réseau; votre comité a donc participé à plusieurs séances avec le comité de l'APERO, mais également avec les membres de la municipalité de Servion, afin de voir comment concilier la philosophie du jardin d'enfants (centrée sur la socialisation) avec les exigences du réseau (principalement offrir des solutions de garde).

La décision d'adhérer ou non au réseau appartenait aux membres de l'association, qui se sont exprimés le 25 février 2009. Le résultat du vote a été un refus très net. La conséquence de ce refus, que nous connaissions, était que nous allions certainement voir le bail de nos locaux résilié, ceux-ci appartenant à la commune de Servion.

Bien avant le vote, nous avons donc entrepris plusieurs démarches : visites, téléphones, courrier, et même une rencontre avec le SPJ afin de valider la conformité des locaux que nous avions en vue. Bref, nous avons fait ce qui est en notre pouvoir afin de trouver un lieu où déménager si nécessaire, mais il est vrai que le marché de l'immobilier est quelque peu fermé. La bonne nouvelle est que nous avons actuellement l'assurance de pouvoir jouir des locaux jusqu'en juillet 2011.

L'autre point qui tient une part importante dans notre activité est la récolte des inscriptions - un peu retardée cette année en raison de la votation sur l'adhésion au réseau : si le jardin d'enfants entrait dans le réseau, les inscriptions n'auraient plus été de la compétence du comité. On peut dire que les inscriptions ont bien fonctionné puisque le jardin est plein depuis la rentrée.

La fête de fin d'année est elle aussi un temps fort pour le comité.

C'est l'occasion de pouvoir vous rencontrer et offrir la possibilité de vivre un moment convivial : beaucoup de plaisir pour tous. Et ceci m'amène au dernier point : vous avez peut-être rencontré de nouveaux visages derrière l'un ou l'autre stand. En effet, depuis plusieurs mois, nous avons le plaisir d'intégrer 3 éventuels futurs membres (ceci dépendra de vous) à nos réunions. Et ces 3 sympathiques personnes sont amicalement venues nous prêter main-forte le 27 juin 2009.

5. PRESENTATION DES COMPTES 2008 2009

La caissière, Cynthia Emery , présente les comptes 2008 2009.

Le bénéfice sur l'exercice 2008 2009, est de 9119.80.- La caissière souligne

l'importance du bénéfice réalisé, et l'explique par le taux d'occupation important du jardin d'enfants.

6. RAPPORT DES VERIFICATEURS ET ACCEPTATION DES COMPTES 2008 2009.

Pour cet exercice, la vérification des comptes a été assurée par Mme Authier et Mme Muriset.

Les vérificatrices remercient la caissière Cynthia Emery, pour le travail considérable qu'elle effectue ainsi que pour la qualité de celui-ci. Elle la remercie également pour le temps que celle-ci offre au jardin d'enfants.

Le rapport des vérificatrices des comptes est reporté ci-dessous dans son intégralité :

**Rapport des vérificateurs des comptes
Exercice du 1^{er} août 2008 au 31 juillet 2009**

Madame la Présidente, Cher Comité,
Mesdames, Messieurs les membres,

En notre qualité de vérificatrices des comptes de votre association, nous nous sommes réunies le mardi 27 octobre dernier au domicile de la caissière, afin de procéder au contrôle des comptes de l'exercice 2008/2009, étant précisé que la période comptable s'étale du 1^{er} août au 31 juillet.

Tous les documents comptables ont été mis à notre disposition, Mme Emery nous ayant fourni au fur et à mesure toutes explications utiles.

Nous pouvons attester que la comptabilité est tenue avec soin et exactitude, conformément aux documents présentés.

Comme vous l'a exposé la caissière, l'association a réalisé un bénéfice de Fr. 9'119.80 pour l'exercice 2008/2009. Ceci est dû à un taux d'occupation maximum du jardin d'enfants dès la rentrée. A toutes fins utiles et vu l'excellent résultat également réalisé lors du précédent exercice, nous nous permettons de suggérer de transférer une partie de ce montant sur le compte épargne ouvert auprès de la Banque Raiffeisen. Nous laissons le choix au comité de décider du montant.

Le poste "Formation" ne s'élève qu'à 50 francs, ce qui est vraiment très dérisoire. Au vu des bons résultats de l'exercice, nous pensons qu'il est possible financièrement de prévoir un montant supérieur pour la formation continue.

L'année précédente, les vérificateurs avaient recommandé de déclarer la femme de ménage à l'autorité AVS, de l'intégrer dans la police LAA des salariés de l'association et d'établir un certificat de salaire à transmettre notamment au fisc. Etant donné qu'une nouvelle femme de ménage est entrée en service en août 2009, ces différentes démarches seront effectuées pour l'exercice futur. Les charges sociales seront comptabilisées sous le poste "Salaires", respectivement "Charges sociales" en lieu et place du poste de charge "Intendance".

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons d'accepter les comptes 2008/2009 tels que présentés.

Lors de notre vérification, nous avons pu nous rendre compte de l'ampleur du travail effectué par Mme Cynthia Emery. Nous souhaitons donc la remercier infiniment pour son travail et pour le temps qu'elle met bénévolement à notre disposition.

Servion, le 4 novembre 2009

Les vérificatrices

Marlène Muriset Maryline Authier

**Les comptes 2008-2009 de l'association du jardin d'enfants « Les P'tits Loup »
sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée des personnes présentes.**

7. SOUMISSION DU BUDJET 2009-2010

La caissière Cynthia Emery présente les comptes 2009-2010.

Elle soulève la question des frais de formation qui devraient peut être être augmentés. Une discussion s'ensuit avec l'assemblée des personnes présentes sur comment pouvoir offrir aux éducatrices une formation intéressante. Une formation coutant facilement 600 à 700.- par personne. La caissière Cynthia Emery nous informe qu'il n'est pas possible de cumuler les frais de formation sur l'année suivante s'ils ne sont pas utilisés. L'assemblée des personnes présentes propose d'augmenter les frais de formation de 500.- à 2000.-. La proposition est acceptée par les membres du comité du jardin d'enfants « Les P'tits Loups »

Les frais de formation sont donc augmentés : ils passent de 500.- à 2000.-

Une personne présente demande également s'il y a quelque chose de notifié dans le contrat des éducatrices au sujet du droit à la formation continue. La caissière Cynthia Emery répond que pour l'instant rien n'était spécifié.

Nous allons donc procéder à une modification du contrat des éducatrices, en spécifiant un droit à la formation continue, pour autant que le jardin d'enfants ne soit pas déficitaire.

La caissière Cynthia Emery informe l'assemblée des personnes présentes que la course d'école du jardin d'enfants sera dorénavant entièrement prise en charge par le jardin d'enfant (T-shirt, casquette...).

Le budget 2009-2010 de l'association du jardin d'enfants « Les Ptits Loups »est donc accepté à l'unanimité avec les modifications ci-dessus.

8. ELECTION ET REELECTION DES MEMBRES DU COMITE ET D'EVENTUELS SUPPLEANTS.

Valérie annonce officiellement la démission de 3 membres du comité : Sandra Prod'hom, Valérie Kunz et Catherine Argenta.

Elle informe les membres de l'assemblée que 3 personnes ont déjà eu la gentillesse de se joindre à eux depuis le mois de mai pour prendre le relais. Ils leur ont déjà prêté main forte dans différentes de leurs tâches. Merci à eux.

Les 3 nouveaux membres se présentent brièvement à l'assemblée.

La présidente demande à l'assemblée d'élire en bloc ces 3 nouveaux membres :Il s'agit de **Thomas Thévenet, Carlo Petito et de Laurence Glohr.**

Elle propose également de réélire les membres actuels.

A l'unanimité, Mme Cynthia Emery, Mme Laurence Glohr, M. Eric Heiniger. M.

Carlo Petito et M. Tomas Thévenet sont élus et réélus comme membres du comité de l'association du jardin d'enfants » Les P'tits Loups » pour l'année 2009-2010.

Aucun suppléant ne se propose.

9. ELECTION DES VERIFICATEURS DES COMPTES :

Mme Authier et Mme Muriset, actuelles vérificatrices, se proposent de poursuivre leur fonction.

A l'unanimité, Mme Authier et Mme Muriset sont réélues comme vérificatrices des comptes 2009-2010 de l'association du jardin d'enfants « Les P'tits Loups ».

Vérificatrice principale :

Maryline Authier

Riau graubon

1082 Corcelles-le-Jorat

Tél. 021/ 907 16 73

Vérificatrice secondaire :

Marlène Muriset

Ch. De la Bidaire

1083 Mézières

10. PROPOSITIONS DIVERSES

La caissière Cynthia Emery informe l'assemblée que nous sommes toujours à la recherche de locaux. Elle dit qu'il n'est pas impossible que le jardin d'enfants déménage à la rentrée 2010, si nous trouvons des locaux.

La présidente rassure l'assemblée en disant que nous sommes garantis d'avoir les locaux actuels jusqu'à la rentrée 2011.

Une info est donnée sur le réseau APERO

70% des parents qui mettent actuellement leur enfant chez une maman de jour payent plein tarif

80% des parents qui mettent actuellement leur enfant en garderie payent plein tarif

Pour le comité des P'tits Loups, Catherine Argenta